

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017****Objet : CONVENTION EDF "1 RIVIERE - 1 TERRITOIRE" - MASSIF DU JURA**

Membres élus présents : Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN MILLET - M. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

*Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire*

Dans la continuité de la première convention signée le 3 mai 2016 avec l'Agence EDF "Une Rivière - 1 Territoire" - Massif du Jura qui a conduit notamment à l'organisation des "Rencontres d'Affaires EDF" en décembre 2016, une nouvelle convention de partenariat est proposée pour l'année 2017.

Elle intègre de nouvelles actions dédiées à l'innovation environnementale. Dans le cadre de cette convention, EDF apportera une contribution financière de 5 000 € à la Chambre.

**L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, donne son accord pour la signature d'une nouvelle convention de partenariat entre la CCI de l'Ain et EDF "1 Rivière - 1 Territoire" - Massif du Jura pour l'année 2017 dans les conditions exposées ci-dessus.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	36
- Nombre de Membres présents .....	30
- Nombre de voix pour .....	30
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT  
Président